

Langues vivantes

Pour JP Astolfi, chaque discipline est une “fenêtre sur le monde qui ne ressemble à aucune autre”.

Une **langue est un instrument qui permet la réalisation de nombreuses "tâches sociales"** (ex : mener un entretien) **mais est surtout un cadre conceptuel qui permet de faire acquérir le sens critique aux élèves**, en les éloignant notamment des représentations erronées que la société peut avoir sur telle ou telle culture.

L'apprentissage des langues vivantes joue donc un rôle important dans l'enrichissement intellectuel et humain de l'élève **en l'ouvrant à la diversité conceptuelle, linguistique et culturelle.**

En se confrontant à d'autres langues que sa langue maternelle, l'élève prend conscience de manières différentes de concevoir le monde, de communiquer et d'interagir dans le quotidien avec l'autre. L'apprentissage de langues vivantes aide ainsi l'élève à prendre ses distances avec les modes de penser et d'agir inscrits dans la symbolique de sa langue maternelle et tout ce qu'elle comporte dans la mise en ordre et le découpage du monde. La question de la place des langues est donc posée face au quasi monopole de l'anglais, quelles que soient ces langues, y compris les langues dites d'immigration (arabe, chinois, russe...) ou les langues régionales. “Imposer sa langue, c'est imposer sa pensée” dit C. Hagège.

L'apport des langues vivantes à la culture commune :

L'apprentissage des langues vivantes a pour objectif la maîtrise du langage (écouter, parler, lire et écrire), en permettant de réfléchir au fonctionnement de la langue, et la construction d'une culture.

Les contenus linguistiques et culturels doivent être spécifiques à chaque langue, tout en déterminant **des objectifs communs à toutes les langues vivantes qui ne doivent pas se limiter aux objectifs des paliers du CECRL :**

- la découverte de la diversité culturelle européenne et mondiale (ex : les civilisations anciennes, les indiens, les minorités, les rapports hommes/femmes...);
- le développement des techniques de communication dans les langues étudiées (afin d'acquérir des compétences linguistiques pour faire face à des situations langagières variées);
- l'acquisition d'éléments culturels liés à la langue étudiée (histoire, géographie, littérature, arts...).

Pour pouvoir accéder à cette réflexion, l'élève au collège et au lycée doit :

- être régulièrement confronté à la langue orale et écrite, dans ses différentes variations ;
- acquérir, y compris par mémorisation, les connaissances nécessaires à sa maîtrise (éléments lexicaux, grammaticaux, syntaxiques), ce qui suppose que l'élève soit confronté à des documents oraux et écrits authentiques de plus en plus complexes au fil des années d'étude ;
- être capable d'exprimer un point de vue et d'argumenter de façon logique, à l'écrit comme à l'oral.

Les langues vivantes participent à la formation et à l'émancipation des élèves par leurs apports spécifiques qui peuvent donner lieu à des approches pluri ou interdisciplinaires :

- avec le français et l'éducation musicale pour la maîtrise d'autres systèmes phonologiques, sémantiques et lexicaux donc langagiers
- avec l'histoire, la géographie, les arts plastiques, le cinéma pour la connaissance de repères culturels spécifiques